

# Un infirmier militaire français, soupçonné d'avoir tué un soldat tchadien, se suicide en prison

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 3 heures,

Mis à jour il y a 56 minutes



Pierre-Olivier K., âgé de 33 ans, avait été mis en examen le 26 avril pour homicide volontaire, a confirmé le parquet de Paris. Lui assurait avoir agi en légitime défense. *Dragoş Asaftei / stock.adobe.com*

**Le jeune homme avait d'abord été placé sous contrôle judiciaire, avant d'être envoyé en détention provisoire à la prison de Fresnes le 14 mai, en banlieue parisienne. Il y a été retrouvé pendu le 18 mai.**

Un infirmier militaire a été mis en examen fin avril, soupçonné du meurtre d'un soldat tchadien en septembre au Tchad, ont appris l'AFP et *Le Parisien* de sources proches du dossier. Écroué le 14 mai, il s'est suicidé quatre jours après.

Pierre-Olivier K., âgé de 33 ans, avait été mis en examen le 26 avril pour homicide volontaire, a confirmé le parquet de Paris. Lui assurait avoir agi en légitime défense.

## Investigations en cours

Le jeune homme avait d'abord été placé sous contrôle judiciaire, avant d'être envoyé en détention provisoire à la prison de Fresnes le 14 mai, en banlieue parisienne. Il y a été retrouvé pendu le 18 mai, d'après des sources proches du dossier, confirmées par le parquet. Tout décès en prison entraîne une enquête pénale. Des investigations sont en cours, dirigées par le parquet de Créteil selon lequel *«les constatations, le courrier laissé par l'intéressé à ses proches et les résultats de l'autopsie confirment le suicide»*.

Ses parents et son conjoint veulent toutefois qu'une autre enquête soit ouverte, déplorant le choix des magistrats d'incarcérer leur proche. *«Le motif principal pour lequel la détention a été demandée (par les magistrats, NDLR) était pour le protéger contre lui-même d'un suicide et pourtant, c'est cette incarcération qui l'a tué»*, s'est indigné auprès de l'AFP leur avocat, Me Patrick Ramaël. Jeudi, ils ont porté plainte contre X, pour homicide involontaire et pour mise en danger de la vie d'autrui.

### «Des tirs dans le dos»

L'affaire débute le 5 septembre 2023, au Tchad. Un soldat tchadien, venu sur l'antenne militaire de l'emprise Faya Largeau, a le doigt infecté et *«vient pour une consultation médicale»*, selon le parquet de Paris. Le soldat sera retrouvé mortellement blessé atteint de *«plusieurs balles»*. D'après le récit de l'infirmier livré à ses proches, le soldat l'a agressé à plusieurs reprises avec un scalpel. Et Pierre-Olivier K. se serait défendu en braquant son arme sur lui et en *«faisant des sommations»*. Mais le soldat aurait persisté, en le menaçant avec une *«paire de ciseaux»*, raconte Me Ramaël. Un autre militaire, *«venu à la rescousse»*, a aussi tiré, poursuit l'avocat de la famille. Une enquête est menée au Tchad.

En parallèle, un juge d'instruction enquête aussi depuis Paris, sous la direction de la section des affaires pénales militaires du parquet. La version de l'infirmier sera alors *«remise en question»* par *«les témoignages des primo-intervenants et les expertises»*, selon le parquet. Le Tchadien *«a manifestement été victime de tirs mortels dans le dos et alors qu'il se dirigeait vers la sortie»*, explique le ministère public, qui estime que les blessures au scalpel constatées sur l'infirmier ont *«pu être auto-infligées»*.

### La rédaction vous conseille

- [L'opération Barkhane n'est «pas un échec», dit le miniprout des Armées à des sénaprouts](#)
- [«Barkhane a finalement dégradé l'image de la France au Sahel»](#)
- [Emmanuel Maprouit officialise la fin de l'opération Barkhane](#)

### Sujets

Tchad

armée

---